#### CHAPITRE VII

# ACTIVITÉS INFORMELLES EN MILIEU RURAL ET TRANSFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES Réflexions à partir d'une étude de cas (1)

par

### Eveline BAUMANN (\*)

Les activités informelles sont communément considérées comme étant un phénomène essentiellement urbain, né de la rencontre entre réalités anciennes et nouvelles, et comme l'expression de la dynamique des sociétés sous-développées. Or, pourquoi les zones rurales seraient-elles exclues des mutations socio-économiques? L'histoire nous montre que la transformation du système socio-économique n'est pas l'apanage des seules grandes villes, mais touche également les campagnes, même si les changements y sont plus lents et parfois difficilement perceptibles.

Avant d'analyser ces changements, il convient de cerner les termes de rural et d'informel. En premier lieu, on doit souligner que la délimitation entre monde urbain et rural n'est pas toujours évidente. A ce titre, il me paraît justifié de renoncer à l'aspect quantitatif, qui considère comme rurale toute agglomération ne dépassant pas 2.000, 5.000, voire 20.000 âmes, et de lui préférer une vision plus qualitative. Une telle approche met l'accent sur

Fonds Documentaire ORSTOM

la relation plus ou moins étroite entre les activités agricoles et non agricoles et sur l'insertion économique des agglomérations rurales dans le monde agricole. De ce fait, on peut établir une distinction entre les zones rurales (comprenant les exploitations agricoles isolées et les villages), les agglomérations rurales et les agglomérations et villes urbaines-industrielles (2). Même si cette vision peut comporter un côté arbitraire, elle tient davantage compte des réalités rurales qu'une vision purement quantitative.

En second lieu, il est indispensable de rappeler la complexité des activités économiques en milieu rural. En effet, les chapitres précédents nous ont montré que, dans les grandes villes, les transformations socio-économiques s'effectuent essentiellement dans des unités économiques produisant des biens et services marchands. En milieu rural par contre, ces transformations ont lieu dans des unités de type divers (3). D'abord, dans le monde agricole, nous rencontrons surtout des exploitations mixtes, produisant à la fois pour le marché et pour la subsistance. Ensuite, dans le domaine non agricole, nous rencontrons des unités qui, tout comme dans les grandes agglomérations, produisent des biens et services marchands et ne satisfont que très accessoirement les besoins d'autoconsommation. Ce sont là des métiers informels proprement dits. Ou'il s'agisse d'activités non agricoles ou agricoles, elles portent toutes en elles des mutations socio-économiques et sont à leur tour emportées par ces dernières, d'où leur dénomination d'activités de transition.

L'intérêt que portent les milieux politiques et scientifiques aux activités informelles ne se limite évidemment pas aux grandes villes, même si, à l'heure actuelle, l'analyse du phénomène rural n'occupe qu'une place restreinte (4). Dans les études consacrées à l'informel, on met l'accent tantôt sur le rôle amortisseur joué par les petits métiers en matière d'émigration, tantôt sur leurs potentialités dans le domaine de la création d'emploi, de la distribution de revenus, etc. A côté des analyses néo-classiques faisant état — ne serait-ce qu'implicitement — d'une certaine harmonie entre le secteur des petites unités et celui des grandes entreprises, nous retrouvons

Sethuramen

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B 184 S9 Ex: 1

1

<sup>(\*)</sup> Assistante à l'Université de Lyon.

<sup>(1)</sup> Le présent article s'appuie sur les investigations menées dans le cadre d'un travail plus important : Eveline Baumann. Les activités informelles en milieu rural, véhicule de transformations socio-économiques : le cas du centre rural de Saa, Centre-Sud Cameroun, thèse de 3° cycle d'Etudes africaines (Bordeaux; Institut d'Etudes politiques, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1984).

<sup>(2)</sup> Voir Anderson et Leiserson, 1978.

<sup>(3)</sup> Penouil, 1979.

<sup>(4)</sup> Voir surtout les publications de la Michigan State University, East Lansing: Byerlee, Tommy, Fatoo, 1976; Chuta, Liedholm, 1975; Liedholm, Chuta, 1976; King, Byerlee, 1977. Voir également Child, 1977; Carlsen, 1980; Anderson, Leiserson, 1980; Norcliffe, Freeman, 1980; Chuta, 1984.

également l'approche de la petite production marchande, approche insistant sur les antagonismes qui réduisent les patrons informels à des pions de l'échiquier national et international (5).

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les recherches sur les activités non agricoles en milieu rural ne s'attachent guère à analyser le concept d'informel. D'une façon générale, on parle de petites unités ou de petites industries, ce qui revient à leur attribuer une certaine informalité.

On peut avancer plusieurs raisons, d'ordre économique, technique et politique, pour expliquer le relatif manque d'empressement des autorités à promouvoir les unités informelles en milieu rural. D'une part, les campagnes sont avant tout censées répondre à leur vocation agricole. D'autre part, jusqu'à une date récente, les politiques économiques mettaient essentiellement l'accent sur les entreprises de grande envergure, susceptibles de diminuer la dépendance vis-à-vis de l'étranger. D'un point de vue infrastructurel, il est préférable d'implanter ces entreprises à proximité des centres urbains, et ceci, même si elles transforment des matières premières agricoles. Enfin, les mesures en faveur de l'informel urbain revêtent aussi un caractère politique, car le malaise rencontré dans les grandes agglomérations est porteur de conflits, tandis que les campagnes, elles, sont considérées comme étant plus « paisibles ». Cependant, la priorité accordée à l'économie urbaine peut se retourner contre l'économie nationale dans son ensemble, car privilégier la ville risque d'accentuer les déséquilibres inter et intrarégionaux.

Avant de prendre des mesures visant à diminuer ces déséquilibres, il est indispensable d'étudier le fonctionnement de l'économie informelle en milieu rural. Tel est l'objectif de cet article. Les faits exposés ici se limitent essentiellement à la localité de Saa, un centre rural situé à 70 km de Yaoundé, en zone cacaoyère du Centre-Sud Cameroun, et comptant environ 2.700 habitants (6). Le cadre restreint des investigations porte évidemment atteinte au caractère représentatif des phénomènes observés, mais nous fournit néanmoins des renseignements utiles, qui concernent des aspects quantitatifs ou qualitatifs de l'économie informelle.

Les questions principales que l'on est amené à se poser sont les suivantes. En premier lieu, quelle est la nature des activités informelles rurales et quelle est leur contribution effective à la création de l'emploi, à l'accumulation du capital et à la distribution de revenus ? En second lieu, quels sont les forces et faiblesses de ces activités informelles, dans quelle mesure représentent-elles une réponse spontanée aux difficultés vécues en milieu rural, et comment peut-on augmenter leur dynamisme ?

I

# LA SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS INFORMELLES DU CENTRE RURAL DE SAA

Il convient tout d'abord de signaler un point méthodologique. Ayant été obligée de limiter le champ d'investigation, j'ai dû me borner à l'étude des activités sédentaires non commerciales. Cependant, dans une première étape, j'ai répertorié la totalité des unités qualifiables d'informelles, quel que soit le secteur économique dans lequel elles s'exercent. De plus, ayant procédé parallèlement à une étude de budget-consommation auprès des ménages stricto sensu de Saa, j'ai pu me faire une idée relativement précise des métiers exclus de l'analyse proprement dite.

J'étudierai successivement l'importance et la nature des petits métiers et le rôle qu'ils jouent dans la vie économique du centre rural et de ses environs.

# 1) L'omniprésence de l'informel

D'emblée, nous sommes frappés par l'importance numérique des unités informelles (tableau 1) (7). En effet, le centre rural en compte 158. Toutefois, soulignons que ce chiffre n'englobe pas seulement les métiers exercés à temps complet, mais aussi les activités n'ayant qu'un caractère secondaire et accessoire, avec

<sup>(5)</sup> Paix et al., 1979.

<sup>(6)</sup> Voir Franqueville, 1972 et 1973; Weber, 1977.

<sup>(7)</sup> Le classement s'inspire de Hugon, 1980.

TABLEAU 1

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES UNITÉS INFORMELLES RECENSÉES

ET ENQUÊTÉES A SAA

Secteur	: Baltés receasées			: : unités enquêtées :		
	: :Kembre d : cas :	: tetal	: \$ : \$s-ans. : recensé	i dan bra de	: : \$ : total : recensé	: : \$ : ss-en : recen
1. SERVICES	:	:	1		;	: 10000
17. Services personnel	.:	:			:	:
celffeer	· .	: 2,5			:	:
quérissonse	: 2	1 1,3	: 22,2		2,5	: 22,2
photographe	: 1	0,6	: 5.5		: 1,3	11.1
	1		; "		: 0,6	: 5,5
12. Sco entrotion, rap		:		i		:
savetler	: 2	1 1,3	: 11,1		1,3	: 11,1
dépanneur de radic réparateur dem reue	: 1	2 0,6	: 5,6		: 0,6	: 5,6
questiste	: 3	: 1:3]			1,97	:
1016017	: 1	1,9}				
		. 0,0	5,6	: 1 :	,.	: 5,5
13. Meulia (mafs)		: 0,6	5,6	: 1		: : 5,6
Sous-Sotel SERVICES		1 11,4	2 100	: 18 :		: 100
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u>;</u>	<del>!</del>	<del>!</del> -		
2. PRESUCTION	<b>:</b>	:	:	; ;		
21. Allmostation		•		;		:
Benlanger	: 1	: 0,7	: 2,9	. 1		2,9
fabricants cabalgat: restauratrica	# 1		: 2,9	: 1 :	9,7	2, 9
***************************************	: 3		. 4,6	: 3 :	1,9	
22. Robillement		•	•	: :	•	
				<i>: :</i>		
ceuterière		5,1		: 1 :	1,6 : 5,1 :	
					5,1 :	
		:		: - :	~, ,	44,7
23. fois fobricant de poignes	:		t	: :	- 1	
	: 1 :			: ; :	0,6	2,9
	: , ;	3,2			2,5 :	11,4
24. Chimin	. :			: :	;	
zavozaler "	1	0,6		: 1 :	0,6 :	2,8
25. freesits d'art	: :			: :		
	1 1	0,6				
-	. , ;	0,6 2	2,8		0,6 :	2,6
26. Bftiment		:		:	:	
hriquetiëre ;	. 1 :	0,6			0,6	2,8
casseuse de plarres:		1,3 :			1,3	5,7
pointre en lettres		0,6 :	2,8 :	1 :	8,6	2,4
Sees-letal PROBUCTION		22,2 ;	109 :	33 :	20,9 ;	94.3
				:		,,,,
. COMMERCE			:	:	:	
connercant ambulant:	10 :	6,3 2	9.5	0 :	0 ;	۰
connergent établi, :					• :	•
tur :	95 :	60,1 :	90,5 :	0 ±	٠ :	0
Zona-lotal COMMERCE .		66,6	100 :	0 :	0 :	8
	<del></del> ;	<del></del>				
Total ACIIVITES INFOR- :	:			:	,	-
MELLES ;	158 :	100 ;	1	51 :		,
	.,		;	51 :	32,3 :	

<sup>·</sup> Double activité : coiffeur et savonnier.

tout ce que cette délimitation comporte d'arbitraire. L'étude des ménages de Saa confirme cette image d'omniprésence des activités informelles, car la moitié des familles tire son revenu principal d'une activité informelle; l'autre moitié vit essentiellement de revenus modernes, ce qui traduit le caractère administratif de la petite ville en tant que siège de la sous-préfecture et en tant que lieu d'implantation d'une série de services publics (écoles, hôpital, coopérative, prison, etc.).

Par ailleurs, la répartition intersectorielle confirme les résultats obtenus par le BIT à Yaoundé (8). Il ne fait aucun doute que le commerce est l'une des activités les plus appréciées. Ceci se comprend, car le commerce peut procurer des revenus substantiels dont il sera question plus loin. En ce qui concerne les services, on peut s'étonner du nombre relativement important de garagistes et autres réparateurs de deux roues. Quant à la production, elle se caractérise par la présence massive de la couture, métier informel par excellence, ainsi que par le grand rôle joué par la menuiserie.

Par conséquent, on constate que le caractère urbain des activités recensées provient de la faible interpénétration entre milieux agricoles et non agricoles. Ce caractère urbain reflète la fonction de pivot joué par le centre rural, pivot entre la ville et la campagne, la courroie de transmission étant justement l'économie informelle. Cette dernière permet aux populations rurales de satisfaire des besoins engendrés par un contexte socio-économique moderne, et de vivre ainsi la transition vers un mode de vie plus urbain, et ceci, compte tenu des moyens limités en milieu agricole.

Or, un bref regard sur la vie économique des environs, ainsi que sur les résultats obtenus par d'autres chercheurs (9), permet de faire la constatation suivante. Les activités informelles traduisent de façon assez fidèle le caractère plus ou moins urbain d'une agglomération. Par conséquent, ce sont les villages reculés, quelque peu à l'abri de l'influence moderne, qui abritent les activités dites traditionnelles. C'est là que l'on rencontre les métiers de potier, de vannier, de fabricant de toits en raphia, etc. Notons que ces activités sont généralement exercées par des personnes dont la formation rudimentaire ne leur permettrait guère de se tourner vers un métier plus technocentré. De plus, le côté peu rémunérateur de ces tra-

<sup>(8)</sup> Voir Demol, 1978.

<sup>(9)</sup> Voir surtout Chuta et Liedholm, 1976.

vaux de « bas de gamme » permet même aux ruraux les plus démunis d'accéder à des produits qu'ils ne savent sans doute plus fabriquer eux-mêmes. Parallèlement, ces clients ne pourraient pas nécessairement s'offrir les produits empruntés au monde moderne tels que la vaisselle en émail, des seaux en plastique et des toits en tôle ondulée. Il est donc manifeste que les petits métiers reflètent le degré d'urbanisation; cette dernière s'exprime, entre autres, par un certain bien-être matériel ne serait-ce que d'une faible partie de la population.

Après ce premier tour d'horizon des métiers recensés, il convient d'analyser les caractéristiques essentielles des activités faisant l'objet proprement dit de mes investigations à Saa. Le premier point fort de ces activités étudiées est leur contribution à la création d'emploi.

## 2) L'importance du travail indépendant

L'analyse s'appuie sur les enquêtes et observations faites auprès de la quasi-totalité des patrons d'unité non commerciale, à savoir 50 responsables. Ces 50 travailleurs indépendants emploient le même nombre de personnes, dont 42 apprentis. Par rapport au nombre d'actifs du centre rural, les 100 personnes exerçant un métier informel représentent 16 % (10). La main-d'œuvre par unité est donc assez restreinte (2,0 personnes, ó = 1,6) et comporte généralement, à côté du chef, une deuxième personne qui est la plupart du temps un apprenti. C'est dans l'habillement que le recours aux apprentis est le plus fréquent, et ceci, surtout pour des raisons financières sur lesquelles je reviendrai plus loin. La petitesse des unités n'étonnera guère, puisqu'elle constitue l'une des caractéristiques du « secteur » informel perceptible de visu, Même si, à cause d'une certaine différence du champ d'investigation, la comparaison avec la situation observée à la capitale est quelque peu délicate, on note néanmoins que les unités de Saa sont généralement plus petites que celles de Yaoundé (11). Par contre, les

dimensions des unités rurales produisant des biens et des services empruntés à la vie moderne, se rapprochent sensiblement de celles observées à la capitale, les cas les plus typiques étant sans doute la couture, la réparation de véhicules et la menuiserie (à condition que l'équipement soit suffisamment perfectionné).

En ce qui concerne le profil du patron, on constate d'abord qu'en milieu rural, les métiers informels sont beaucoup moins réservés aux jeunes générations que ceci n'est le cas dans la grande ville. Ce phénomène est l'expression d'un certain vieillissement du patronyat rural. En effet, les éléments jeunes qui sont physiquement prêts à quitter la campagne, tentent leur chance à la capitale.

Par ailleurs, si le patron rural est généralement moins bien forme que son collègue urbain, son niveau de formation est tout à fait comparable à la moyenne rurale. Il est intéressant de noter que 6 patrons sur 10 ont appris leur métier en ville. Si, après leur formation, ils se sont réinstalles en zone rurale, Saa n'est que rarement leur ville d'origine, la plupart des patrons ayant grandi dans l'un des villages situés aux environs de Saa. Ceci laisse supposer que le retour en zone rurale ne s'explique pas nécessairement par la perspective de gains agricoles ou par la volonté de combiner activités agricoles et non agricoles. En effet, les trois quarts des patrons ne cultivent pas la terre. Les raisons en sont multiples, la plus évidente étant la précarité des terrains disponibles. Cette précarité est due, d'une part, à l'accaparement des sols par la cacaoculture, et d'autre part à la réticence des vieux à céder les terrains de leur vivant. Par conséquent, d'un point de vue purement économique, l'exercice d'un métier informel représente fréquemment un choix négatif, dicté aux sans-terre par le milieu.

Mais un facteur sociologique, intervenant surtout après le démarrage de l'unité, entre également en ligne de compte. A partir du moment où l'unité a atteint une certaine envergure se traduisant notamment par des revenus satisfaisants, le travail de la terre est abandonné, et la femme, elle aussi, a tendance à se consacrer à une activité de type informel, de préférence à la couture.

Toutefois, parallèlement à l'abandon du travail agricole par les patrons les plus chanceux, la dégradation de la situation paysanne pousse un certain nombre d'agriculteurs à se tourner vers un métier informel. Il s'agit là surtout de patrons continuant à habiter

<sup>(10)</sup> Ce taux semble être de 34 % lorsqu'on y incorpore le commerce.

<sup>(11)</sup> Pour toutes les comparaisons avec la capitale, voir Nihan et Demol. Cette enquête exclut les métiers dont le marché serait saturé. Il s'agit de 35,4 % des services. La taille de l'unité yaoundéenne est de 2,6 personnes ( $\sigma = 1,7$ ).

dans l'un des villages environnants et se déplaçant quotidiennement à Saa. Pour eux, la combinaison de l'activité agricole et d'un métier informel traduit donc moins une complémentarité naturelle qu'une nécessité imposée par la détérioration des conditions de vie. Ce phénomène vient encore s'ajouter au manque d'intégration de l'agriculture dans la production informelle.

Tels sont les traits essentiels de la main-d'œuvre informelle. Le capital des petits métiers ruraux mérite également d'être analyse.

#### 3) Un capital en voie de développement

Comparées aux entreprises de type moderne, les unités informelles ne se caractérisent pas seulement par un recours massif au facteur de production abondant qu'est le travail, elles se distinguent également par l'utilisation judicieuse du facteur rare, c'est-à-dire du capital. Les unités étudiées à Saa ne font pas exception à cette règle, bien au contraire.

Le capital moyen (outils et équipement lourd, sans immobilier), exprimé en valeur actuelle réelle, est de 98.331 F CFA (6 = 225.384) (12). Cependant, les valeurs observées varient entre 300 F CFA (matériel utilisé par les femmes exerçant le métier de casseuse de pierres), et 1,3 millions F CFA (équipement d'un menuisier disposant d'un combiné et d'un groupe électrogène), ce qui confirme le caractère hétérogène du « secteur » informel. La moyenne du taux d'accumulation (10,6 %) peut paraître satisfaisante, même si elle dissimule également une assez grande dispersion.

Ce qui retiendra notre attention, c'est la nature de l'accumulation. Quelles sont tout d'abord les modalités de financement et quelle est l'origine du capital initial? En ce qui concerne le premier point, on ne sera guère étonné d'apprendre que le milieu informel doit presque exclusivement compter sur ses propres moyens pour réunir le capital nécessaire au démarrage. A ce titre, les associations d'épargne (tontines) jouent un rôle indispensable. Plus rarement, c'est la famille du futur patron qui intervient. D'une façon générale, on observe que la solidarité familiale s'exerce moins au sein de la famille étendue, mais se limite de plus en plus à la famille nucléaire, le mari mettant fréquemment un petit capital à la disposition de son épouse.

Quant à l'origine du capital de départ, on constate une certaine hiérarchie. Les revenus agricoles sont généralement si faibles qu'ils ne permettent pas la création de micro-unités, souvent d'ailleurs dans le domaine commercial. Celles-ci peuvent être à l'origine d'unités de production modestes. Par contre, un commerce plus important, notamment la propriété d'un bar, peut permettre le démarrage d'une unité de production « respectable ». L'entrée dans le « secteur » informel se fait donc successivement, le commerce étant fréquemment le tremplin indispensable. Dans l'ensemble, la création du capital de départ se fait de façon quasiment exclusive au sein de l'économie de transition, l'agriculture ne permettant que la naissance de micro-unités de commerce.

Par ailleurs, l'une des questions cruciales est de savoir si les activités informelles sont à même de donner lieu à l'accumulation endogène. La pluralité des revenus dont dispose le ménage du patron (les trois quarts des chefs d'unité de production exercent plus d'une activité) empêche tout diagnostic précis. Une chose est certaine, les unités les plus capitalistiques dégagent à elles seules un revenu suffisamment substantiel pour conclure à une accumulation endogène. Ces unités se trouvent dans des domaines aussi prestigieux que ceux de la réparation de voitures, de la menuiserie, de la boulangerie et de la couture. Par contre, dans un certain nombre de cas, l'accumulation n'est visiblement possible que grâce à d'autres sources de revenus. Ceci est le cas de quelques métiers de service (coiffure, bâtiment, par exemple), mais aussi de la production (couture, menuiserie à outils mécaniques). Dans ces cas, l'agriculture procure des sommes pouvant être investies dans l'unité informelle, même si l'on peut craindre que la vente accrue de produits agricoles n'aille de pair avec une certaine détérioration de l'équilibre nutritionnel au sein des ménages concernés. Certains métiers sont susceptibles d'engendrer des revenus accessoires, soit grâce à un commerce lié directement à l'activité de production ou de service, soit grâce à l'apprentissage payant. Ce dernier concerne surtout la couture et fausse ainsi l'image d'un métier en pleine expansion et affichant un taux d'accumulation de près de 20 %.

<sup>(12)</sup> Cette valeur est équivalente à la valeur de revente et s'obtient en appliquant à la valeur actuelle du matériel à l'état neuf un taux dégressif de dépréciation, taux qui a été fixé à 12 %.

Dans l'ensemble, on rencontre des situations assez variées. Mais malgré cette diversité, on remarque la tendance suivante : plus le métier est à même de satisfaire des aspirations modernes, plus il est capable de donner lieu à une accumulation endogène. Cependant, l'analyse des revenus nous montrera que les activités annexes ne font qu'accentuer l'inégalité des situations observées.

#### 4) Des revenus encore précaires

Il n'est pas surprenant que la condition patronale soit si appréciée, car d'une part, l'apprentissage représente un investissement relativement onéreux (environ 70.000 F CFA), et d'autre part, la situation d'employé est peu rémunérée (13). Cependant, la situation financière des chefs d'unité n'est pas toujours très enviable.

En effet, si le revenu mensuel moyen (résultat de l'unité, sans prise en compte de la rémunération du patron) est de 36.114 F CFA, la forte dispersion (6 = 43.613) laisse une fois de plus supposer une grande hétérogénéité. On constate d'ailleurs que moins le métier est technocentré et fait appel à la force physique, moins il est lucratif. Ceci est notamment le cas des services (coiffure, réparation de deux roues, bâtiment), mais aussi de la production comme la menuiserie (ateliers équipés d'outils manuels). Par contre, à partir du moment où un certain degré de technicité intervient, la rémunération est plus satisfaisante, et, comme nous l'avons constaté précédemment, elle permet l'accumulation endogène.

On pourrait alors penser que les revenus secondaires seraient en mesure d'amortir le déséquilibre créé par les revenus primaires. A ce titre, il faut insister sur le caractère arbitraire de toute distinction entre revenus primaire et secondaire. En effet, quel est le critère permettant cette distinction? Est-ce le revenu engendré par l'activité, le temps consacré à son exercice ou bien la date de la création de l'unité? Par conséquent, notons seulement que la pluralité des revenus ne fait que rendre les inégalités plus sensibles. En effet, on peut observer une certaine bipolarisation de l'univers informel. Ceci signifie que, du fait des revenus annexes, les familles démunies ne voient leur situation financière s'amé-

liorer que de façon limitée. Concrètement, les patrons en question — dont la famille est, de plus, généralement plus nombreuse que celle de leurs collègues — ne peuvent « arrondir » leurs revenus qu'en pratiquant un petit commerce (pièces détachées, tissus, etc.) ou bien en contiuant de vivre au village, et non au centre rural, et en pratiquant l'agriculture pour l'autosubsistance si ce n'est pour la commercialisation. Or, le travail de la terre monopolise une grande partie de la main-d'œuvre familiale, y compris occasion-nellement celle du patron, ce qui pose évidemment des limites à l'expansion de l'unité informelle. Par ailleurs, le niveau de formation relativement bas de ces patrons ne leur permettrait guère une reconversion professionnelle lucrative.

Par contre, les chefs d'unité exerçant des métiers a priori plus rémunérateurs se consacrent aussi à des activités complémentaires plus rentables. La modalité qui est visiblement la plus fructueuse consiste moins à juxtaposer des activités ayant peu de liens entre elles, qu'à élargir le domaine de l'activité primaire en lui ajoutant une activité plus ou moins similaire. En outre, plus ces activités correspondent au critère de modernité, plus leur succès sera assuré. Selon toute évidence, les combinaisons les plus rentables sont les suivantes : garage - transport, bar - commerce de vivres, bar - restaurant.

Il convient aussi de souligner que la pluralité des revenus semble être un phénomène typiquement rural. En effet, si 72 % des patrons de Saa disposent de plus d'un revenu, à Yaoundé, ceci n'est le cas que de 10 % des responsables d'unité (14).

La situation du milieu informel en zone rurale s'avère complexe, et il est difficile de faire un diagnostic d'ensemble. On peut néanmoins prétendre que les métiers les plus proches du monde traditionnel, prolongeant l'activité domestique et faisant appel à la force physique, ne jouissent pas d'un grand prestige. Ce phénomène se reflète évidemment au niveau pécuniaire. Par contre, toute activité traduisant une certaine urbanisation est particulièrement appréciée, et sa rémunération peut se comparer avec les gains obtenus à la capitale. C'est vers ces métiers que les jeunes ont tendance à se diriger spontanément, à condition que leur niveau d'éducation et de formation soit suffisant.

<sup>(13)</sup> En moyenne, environ 17.000 F CFA par mois, avec le risque d'être congédié pendant la période creuse.

Il conviendra donc d'examiner les facteurs qui conditionnent le fonctionnement des petites unités et de proposer des mesures susceptibles de stimuler l'économie informelle du centre rural.

H

## DYNAMISME ET DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE RURALE

Seule une étude approfondie du mécanisme de l'économie informelle nous permet de déceler ses potentialités et ses handicaps. Ceux-ci sont à la fois de nature endogène et exogène. Il convient d'analyser, d'une part, les problèmes liés au fonctionnement interne des petites unités, et d'autre part, ceux créés par les relations avec le milieu environnant.

# 1) Les facteurs de production : forces et faiblesses des unités

En ce qui concerne l'organisation interne des unités, on constate tout d'abord qu'au niveau global, le capital par travailleur n'est en moyenne que d'environ 50.000 F CFA (15). Il est évident qu'il y a une relation positive entre la capitalisation des unités et les avantages infrastructuraux du lieu d'implantation. En effet, on remarque que les conditions économiques dans le centre rural de Saa qui, au moment de l'enquête, n'était pas relié au réseau d'électricité et n'était pas non plus équipé d'un système d'adduction d'eau, imposent nécessairement des limites à la capitalisation de l'unité moyenne.

Lorsqu'on étudie des flux économiques, on s'aperçoit que pour les unités dotées d'un capital inférieur à 100.000 F CFA, ce dernier ne semble pas avoir une influence déterminante sur la valeur ajoutée et le revenu. Ce n'est qu'à partir d'un équipement ayant une valeur supérieure à 100.000 F CFA que la différence de capitalisation commence à se traduire de façon sensible par des flux

(15) Capital actualisé de l'unité, divisé par le nombre de travailleurs opérationnels, un responsable ou un travailleur qualissé équivalant à deux apprentis.

importants. Les meilleurs résultats sont évidenment obtenus par les unités dont le capital dépasse le seuil du demi-million de F CFA, unités qui créent, en moyenne, une valeur ajoutée annuelle de près de trois millions de F CFA.

Pour ce qui est de la productivité, on constate un phénomène qui semble être de règle en économie informelle (16). La productivité du capital diminue au fur et à mesure que le niveau capitalistique s'élève, tandis que la productivité du travail s'inscrit dans le sens inverse; les travailleurs des unités les mieux équipées engendreront les flux les plus importants. Mais la perte en productivité du capital n'est que très modestement compensée par une productivité du travail accrue.

Dans la mesure où, comparées à leurs pendants à Yaoundé, les unités rurales sont moins capitalistiques et représentent, en quelque sorte, le modèle réduit des unités urbaines, les patrons de Saa utilisent le capital de façon plus efficace, même si la productivité du travail laisse à désirer.

Il va de soi que ces données varient sensiblement d'un métier à l'autre. En effet, tout comme il a déjà été dit précédemment, on peut constater que le type d'activité conditionne le rapport entre output et facteurs de production, la main-d'œuvre des métiers technocentrés créant le plus de valeur, et ceci même si le capital continue à être assez modeste (par exemple, réparation de radios et de deux roues).

Ceci montre dans quelle mesure une politique de crédit devrait tenir compte des spécificités de chaque métier. Toutefois, on peut craindre que l'amélioration du capital technique ne résolve pas nécessairement les problèmes liés au fonctionnement interne des petites unités, car les difficultés de ces dernières semblent se situer surtout dans le domaine de la qualité du capital humain.

En effet, les observations ont montré que souvent la qualité du travail exécuté avec des outils simples est loin d'être satisfaisante, et il est peu certain qu'un matériel plus sophistiqué permette de fabriquer des biens d'une meilleure qualité. Certes, la productivité du travail s'en trouverait augmentée, mais il est manifeste que la faible demande serait en contradiction avec une production accélérée.

(16) Voir aussi les travaux du Centre d'Economie du Développement et ceux du BIT.

Par contre, il est indiscutable que la formation joue un rôle considérable pour la réussite du patron. Or, celle-ci ne se traduit pas seulement par un revenu satisfaisant dû au seul métier informel étudié ici, mais surtout par un savoir-faire incontestable dont le patron fait preuve dans l'univers économique dans son ensemble. Concrètement, il apparaît clairement que les responsables d'unité ayant réussi leur scolarité primaire arrivent mieux à diversifier leurs sources de revenus en dénichant des créneaux prometteurs et en rentabilisant leurs relations socio-économiques. Notons aussi que l'apprentissage ne semble pas contribuer de facon décisive à la reussite économique. Ceci laisse supposer qu'il présente des lacunes. Effectivement, après passés par ce type informel d'initiation au métier, les responsables gèrent leur unité plus par intuition que grâce à une connaissance réelle des mécanismes du marché. De plus, nombreux sont les patrons pour lesquels une unité bien équipée est synonyme d'unité florissante. D'où le souci de compenser le manque de savoir-faire par des investissements qui sont à la fois disproportionnés par rapport aux connaissances techniques du patron et au milieu socio-économique. Ce dernier comporte des éléments qui handicapent la bonne marche de l'économie informelle.

# 2) L'environnement socio-économique, frein à l'expansion des unités informelles

L'une des difficultés de taille semble être la déconnexion entre le milieu agricole et l'économie informelle, ce qui revient à reposer la question du type même des unités rencontrées en milieu rural. A ce propos, on constate que l'urbanisation, si timide soit-elle, du centre rural ne joue pas en faveur d'une meilleure intégration du milieu informel. Bien au contraire, on a vu que plus le métier donne accès à un monde considéré comme moderne, plus son avenir semble assuré. Cependant, ces types de métiers sont soumis à une forte dépendance vis-à-vis de la grande ville, que ce soit pour le capital technique ou pour les inputs.

Or, l'origine urbaine, voire étrangère, de l'équipement et des matières premières est un grand handicap au bon fonctionnement des petites unités. D'un côté, le patron se voit souvent contraint de se déplacer à Yaoundé, quitte à perdre des commandes lors de son absence. De l'autre côté, pour les biens intermédiaires les plus

courants, vendus par les boutiques de Saa, le chef d'unité doit payer des prix largement supérieurs à ceux pratiqués à la capitale. Il n'a pas été possible d'analyser systématiquement la différence de prix entre Saa et Yaoundé, mais une brève observation à révélé des écarts allant de 12,5 % à 150 % du prix demandé à la capitale. A ce titre, on peut aussi remarquer que la marge des boutiques rurales semble être d'autant plus importante que le produit correspond au critère de la modernité, et cette marge ne s'explique pas nécessairement par les frais de transports (17).

Les relations en aval qu'entretiennent les unités informelles avec le milieu environnant ne sont pas non plus exemptes de difficultés. Premièrement, on doit déplorer le fait que les grands clients potentiels couvrent partiellement leurs besoins en dehors de la zone. Ceci vaut en partie pour les services publics dont les fournisseurs attitrés sont généralement implantés dans les grandes agglomérations. Mais il arrive aussi que l'administration se donne les structures nécessaires à la satisfaction de ses propres besoins. On pense notamment aux garages de la commune et de la coopérative de cacao. Certes, par ce biais, l'Etat crée, lui aussi, des emplois et il contribue à la distribution de revenus, mais on peut néanmoins regretter qu'il n'exerce qu'un impact limité sur l'économie informelle.

Deuxièmement, le manque de pouvoir d'achat de la population rurale peut donner lieu à des inquiétudes. Il s'agit là d'un problème primordial auquel se heurtent les unités de Saa. Certes, le niveau des revenus au centre rural peut paraître relativement satisfaisant, et ceci, malgré l'hétérogénéité de la situation : le revenu monétaire mensuel des habitants de Saa est de 18.524 F CFA par adulte (6 = 17.034). Mais n'oublions pas que la présence massive de fonctionnaires — le tiers des ménages de Saa tirent leur revenu principal de l'administration — risque de fausser l'opinion que l'on se fait de la situation financière de la population de la zone dans son ensemble. Les villageois, qui, eux, représentent la grande majorité des clients de l'économie informelle, doivent se contenter, d'un revenu mensuel se situant autour de 8.000 F CFA (17) À titre d'exemple, une bougie de vélo-moteur coûte 200 FCFA à Vaounde

mais 500 F CFA & Saa.

(18) Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, car ils correspondent aux données obtenues pour les ménages dont dépend un patron informel exerçant son métier à Saa tout en habitant encore au village. Les coopératives de cacao donnent, elles, un revenu cacaoyer mensuel de 3.700 F CFA par membre adulte d'une famille cacaocultrice (Chiffre calculé à partir de données officielles; il n'englobe cependant pas d'éventuels revenus annexes).

par mois (18). Même s'il est évident que l'autoconsommation, dont le taux peut être estimé à 35 %-40 % (19), contribue à augmenter le niveau de vie, il reste que le milieu informel ne peut guère compter sur une stimulation de l'activité économique grâce à ces populations villageoises. Or, à la longue, toute mesure visant à améliorer le pouvoir d'achat des plus démunis profitera aux activités informelles, car les élasticités de consommation des biens et services généralement produits par l'économie informelle sont supérieures à l'unité (20). Les groupes les plus aisés par contre, se tournent davantage vers la consommation de biens modernes dont la voiture est l'exemple le plus typique.

Quoi qu'il en soit, la production informelle permet aux ruraux d'accéder à des biens et services correspondant à leurs aspirations. Plus encore, les activités informelles sont également un véhicule des transformations sociales et le garant d'un certain équilibre.

# 3) Petits métiers et transformations socio-économiques

Comme on l'a vu, les petits métiers permettent l'accumulation au niveau de l'unité économique. En cela, l'économie informelle se distingue de l'activité traditionnelle de la zone, à savoir la cacaoculture. Certes, cette dernière est d'un côté un pas vers l'individualisation de la société, car depuis l'introduction de cette culture, les décisions ne se font plus au sein du groupe social tout entier représenté par l'aîné. Bien au contraire, c'est le cacaoculteur qui a l'entière responsabilité de sa plantation qu'il possède en tant qu'individu. Mais de l'autre côté, cette promotion de l'individu est contrebalancée par le nivellement de la propriété foncière. En effet, le système d'héritage prévoit que les terres du défunt sont divisées en autant de parties qu'il y a de femmes ayant des enfants mâles. Cela signifie que les planteurs riches, donc qui ont plusieurs femmes, verront leur succession fractionnée bien plus que s'ils avaient été monogames (21). Voilà pourquoi, dans cette zone cacaoyère, on n'a pas assisté à la naissance d'une

classe de grands propriétaires susceptibles de jouer le rôle de novateur dans la vie économique. Par ailleurs, il a déjà été souligné que les vieux, peu enclins à céder leur propriété foncière de leur vivant, ne contribuent pas non plus à l'indépendance des jeunes générations. La marge de manœuvre de ces dernières est de surcroît limitée par la précarité des terrains disponibles. Cet état de fait augmente évidemment le pouvoir des anciens, si contesté par ailleurs. Enfin, notons également que la monoculture cacaoyère, soumise au rythme de la nature et extrêmement encadrée par un Etat en mal de recettes, n'est guère un terrain favorable à la naissance d'un esprit d'entrepreneur.

L'introduction de la cacaoculture s'est accompagnée d'une dégradation de l'agriculture exercée traditionnellement par l'homme et la femme : les hommes ont peu à peu abandonné leur travail agricole habituel et fréquemment reconverti leurs champs vivriers en cacaoyères, laissant aux femmes le soin de nourrir la famille. Ainsi, les terrains cultivés par les femmes se sont rétrécis au fur et à mesure que la cacaoculture est devenue rentable (22). Par conséquent à l'heure actuelle, les environs immédiats de Saa ne sont plus exportateurs de produits vivriers, l'agriculture se réduisant de plus en plus à la production destinée à la seule autoconsommation. On comprend alors pourquoi l'agriculture, elle non plus, ne pouvait être à l'origine d'une accumulation fructueuse.

Les métiers informels permettent d'échapper à la condition paysanne qui est de plus en plus considérée comme oppressive. En effet, l'exercice d'un petit métier donne lieu à un affranchissement vis-a-vis des structures anciennes, que celles-ci concernent les rapports entre l'aîné et le cadet, entre l'homme et la femme, ou entre l'individu et le groupe social. Les jeunes peuvent créer des unités de production autant que les vieux, les femmes autant que les hommes, le résultat tangible étant un accroissement incontestable de l'indépendance économique et sociale.

Ainsi, l'apprentissage d'un métier informel constitue une alternative pour les ruraux possédant des terrains ou non. Les responsables d'unité -- dont la quasi-totalité est issue d'une famille cacaocultrice -- jouent un rôle de novateur dans le tissu socioéconomique. Ils sont les promoteurs d'un nouvel état d'esprit.

<sup>(19)</sup> Levenu total × 100 (18) Voir Baumann, 1984.

la démonstration chiffrée donne des renseignements significatifs.

<sup>(21) (21)</sup> Voir Guyer, 1980.

<sup>(20)(19)</sup> Voir Baumann, 1984, pp. 223-232; voir également King, Byerlee. 1977, dont (21) (20) Voir Weber, 1977.

Leurs attitudes sociales sont conditionnées dès leur apprentissage. Celui-ci peut être considéré comme un nouveau type de socialisation qui se fait moins dans le cadre familial (les patrons montrent une nette tendance à préférer des apprentis non apparentés!), mais davantage dans un milieu caractérisé par les rapports marchands. Bien entendu, le groupe d'origine continue à exercer son influence sur le jeune, mais lorsque les premiers contacts sont pris entre la famille du futur apprenti et son patron, le jeune est moins souvent introduit par le père que par le frère aîné, et ceci d'autant plus que ce dernier occupe une fonction respectable, dans l'administration notamment. Le jeune apprenti à ainsi la possibilité de se familiariser avec le monde économique et de se distancer psychiquement de son milieu d'origine. D'éventuelles commandes lui procureront aussi une certaine indépendance économique, si modeste soit-elle.

Une fois arrivé au rang de patron, le responsable d'unité poursuit son émancipation par rapport aux structures traditionnelles caractérisées par la confusion de l'économique et du social. Dorénavant, les rapports sociaux sont certes toujours fondés sur la parenté, mais les rapports économiques, eux, sont surtout de nature marchande. Ainsi, le champ socio-économique du patron s'élargit. Mais on remarque que les nouvelles relations économiques perpétuent les valeurs de la société traditionnelle (23). En effet, celle-ci se caractérisait par des dépendances mutuelles que l'on retrouve alors dans l'économie informelle. Ainsi, il existe un contrat tacite entre fournisseur et patron, le premier «payant» son statut économique en se montrant indulgent dans les négociations de prix, le second prouvant son dévouement par sa fidélité en tant que client. On observe le même phénomène entre patron et client. Ce dernier doit se montrer digne du « technicien » en question et accepter ses conditions. Lorsque le client est un dignitaire, on constate que le patron est fréquemment prêt à concéder un prix de faveur, récompense de la protection à laquelle s'attend le chef d'unité, protection qui vient désormais moins du chef traditionnel que du curé, du maire, du député, etc.

Ce jeu de réciprocité, où chacun donne selon ses possibilités, valorise sans doute le statut du patron informel. Mais il serait erroné de supposer qu'il représente d'ores et déjà le type du nouveau notable. Ce n'est que lorsqu'il arrive à lier prestige tradi-

(23) Voir Laburthe-Tolra, 1981.

tionnel et réussite économique dans le sens moderne que le patron jouit de la considération de ses concitoyens, et a fortiori de ses collègues.

Comme il a été suggéré, la transition vers un nouveau modèle de société ne concerne pas seulement le monde masculin. Le sexe féminin, lui aussi, profite des modifications inhérentes à l'économie informelle. Certes, dans la mesure où les femmes ne possèdent généralement qu'une formation réduite, elles risquent d'être cantonnées dans des métiers ayant un lien direct avec l'activité de ménagère ou de cultivatrice. Cependant, dès que le niveau d'éducation le permet, les femmes aspirent à la situation de patronne « moderne ». Si le commerce semble encore être leur domaine de prédilection, de plus en plus de femmes ouvrent un atelier de couture. On observe même que cette activité est exercée avec l'accord explicite de l'époux qui achète, par exemple, le matériel de départ. L'entrée des femmes dans l'économie informelle contribue sans doute de façon positive à l'amélioration de la condition féminine. Néanmoins, on est amené à faire les remarques suivantes. D'une part, les couturières se lancent dans leur nouveau métier sans tenir compte d'une certaine saturation du marché, saturation observée dans les grandes villes (24) et visiblement exportée vers les campagnes. La faiblesse des recettes est alors compensée par le recours à l'apprentissage payant qui, lui, ne fera qu'aggraver la situation du métier. D'autre part, devenues responsables d'unité, les femmes sont de moins en moins prêtes à se consacrer au travail de la terre, d'où la nécessité d'acheter des biens de consommation qui auparavant étaient produits par l'économie domestique. D'ailleurs, le même phénomène s'observe pour les épouses des responsables d'unité, épouses qui rechignent également au travail agricole dès que la situation du mari est suffisamment confortable.

Les activités informelles en milieu rural contribuent incontestablement à la modification de la vie économique et sociale. Il s'agit d'une réponse spontanée à un malaise ressenti surtout par ceux qui sont frustrés des fruits du progrès. On peut alors se demander s'il est opportun d'encadrer, de « formaliser » ce type d'économie qui, de par sa nature même, échappe à l'emprise de l'Etat.

<sup>(24)</sup> Voir surtout les travaux de Jean-Pierre Lachaud.

#### 4) Quelles mesures adopter en faveur des activités informelles?

Dans ce qui précède, j'ai essayé de démontrer que la force des activités informelles réside dans leur spontanéité. Or, cette spontanéité n'est possible que parce que l'Etat s'abstient - bon gré, mal gré - de toute intervention, du moins jusqu'à une date récente (25). Cependant, on a vu plus haut que, même si ces activités possèdent des potentialités, leur développement risque d'être remis en question par un certain nombre d'obstacles qui doivent être surmontés. On peut craindre que la non-intervention ne fasse qu'aggraver ces difficultés et qu'augmenter les déséquilibres qui menacent les relations inter-et intra-régionales. Vu l'urgence de l'amélioration des conditions de vie dans le milieu rural étudié, il semble donc indispensable de prendre des mesures adéquates. Or, à mon avis, il serait dangereux de vouloir résoudre les problèmes dont patît l'économie informelle en s'attaquant au seul côté de l'offre. La demande devrait, elle aussi, faire partie intégrante des préoccupations du décideur politique.

En ce qui concerne l'offre, les mesures envisagées devraient comporter plusieurs volets.

Il conviendrait tout d'abord de repenser les relations telles qu'elles existent au sein de l'économie de transition toute entière. En effet, j'ai insisté sur la faible intégration des activités informelles dans l'univers agricole. Pourtant, il existe un certain nombre de produits agricoles susceptibles d'être transformés à une petite échelle. On pensera notamment aux fruits, tels que les mangues, qui sont habituellement commercialisés à l'état brut, et ceci dans la limite très étroite des possibilités de transport. Même si pour les ruraux, des conserves de fruits représentent des produits de luxe, il est hors de doute que de tels produits peuvent être écoulés sur le marché de la capitale. La commercialisation pourrait se faire grâce au système extrêmement efficace des Buy'em-Sell'em, ces revendeuses qui contrôlent pratiquement le marché des vivres. L'arachide est également un produit qui pourrait être conditionné,

moyennant une simple machine à souder telle quelle est utilisée, en Europe, à des usages domestiques (26).

Si ces deux exemples nécessitent la création d'unités ex nihilo, d'autres activités déjà existantes mériteraient d'être encouragées. Je pense avant tout à la fabrication de l'huile de palme, qui, à l'heure actuelle, ne dépasse que rarement les quantités destinées à la consommation familiale. Il serait alors concevable de produire cette denrée à un niveau micro-industriel, moyennant une technologie adaptée au milieu donné. La structure permettant de mener à bien une telle expérience me semble être la tontine dont le but pourrait ainsi dépasser le seul domaine de l'épargne.

Ces activités se situent dans la sphère féminine et pourraient contribuer de manière efficace à une plus grande indépendance économique de la femme, sans pour autant empiéter sur l'activité masculine. Dans la mesure où les travaux en question devront faire appel à la coopération entre les femmes, il reste à souhaiter qu'ils ne constituent pas une surcharge de travail, surcharge qui risquerait d'aboutir à l'achat accru de biens traditionnellement produits par le foyer.

A part ces activités typiquement féminines, il serait également souhaitable de favoriser des métiers aussi traditionnels que la vannerie et la poterie, métiers qui sont presque en voie de disparition, à moins qu'une sensibilisation du public potentiel les revalorise.

D'autres produits, également fabriqués par les « techniciens » à partir d'inputs locaux, pourraient être écoulés sur place. Il s'agit de toute une série d'ustensiles facilitant le travail agricole (égousseuse et décortiqueuse d'arachide, égreneur et crible à maïs, pressoir à huile, etc.) (27). Ces innovations contribueraient non seulement à l'essor des unités informelles, mais aussi à l'amélioration des conditions de travail agricole.

Le fonctionnement interne des unités informelles devrait également être rendu plus efficace. A ce titre, j'ai déjà laissé entrevoir un certain scepticisme à propos de l'injection de fonds. Pour des raisons d'opportunité, les instituts bancaires risqueraient de favoriser les unités déjà relativement performantes, ce qui aboutirait inévitablement à des déséquilibres accrus et à l'éviction des unités

<sup>(25)</sup> Il existe, certes, des organismes d'intervention (CAPME, AFCFA), mais la faiblesse de leurs moyens les oblige à se limiter aux grandes agglomérations. Pour la même raison, leur soutien logistique concerne moins les unités informelles que les PME.

<sup>(26)</sup> Voir Laffitte, Sœur Roumy, 1980. (27) Voir la revue Communautés africaines, Douala.

les moins bien équipées. En outre, on peut craindre un certain suréquipement des unités bénéficiant du concours bancaire, ce qui serait contraire à l'utilisation optimale des facteurs de production. Or, il ne s'agit pas de rejeter en bloc toute politique de crédit en faveur de l'économie informelle, mais vu les moyens disponibles, il semble être extrêmement difficile de mener à bien une telle politique sans accentuer les distorsions déjà existantes.

Voilà pourquoi il me semble préférable de mettre davantage l'accent sur le capital humain, car c'est dans ce domaine que l'on peut constater les carences les plus flagrantes. A ce propos, il serait erroné de vouloir multiplier les organismes d'intervention. Il semble plutôt indiqué de repenser les structures existantes. Parmi celles-ci, il convient de mentionner la Section d'artisanat rural, SAR. Cette école post-primaire est destinée à promouvoir les petits métiers en milieu rural. Cependant, d'après les renseignements obtenus, la quasi-totalité des anciens élèves de la SAR du centre rural ont tendance à s'installer dans les grandes villes qui, aux yeux des jeunes patrons, présenteraient de meilleures garanties pour la réussite économique que la zone rurale. Il serait alors souhaitable de réorienter cet enseignement technique afin qu'il réponde efficacement à sa vocation initiale. Il serait également concevable que la SAR intervienne dans la formation continue des patrons. Les organismes ayant fait leurs preuves dans d'autres domaines (associations d'épargne, Caisse populaire, organismes d'animation, etc.) pourraient également jouer un rôle en matière de formation, ne serait-ce qu'en tant qu'animateur et organisateur de cours de gestion ou de perfectionnement technique destinés au milieu informel. Ces organismes seraient susceptibles d'engendrer un certain esprit de compétition, esprit qui est tout à fait compatible avec les traditions des ethnies concernées et qui pourrait être entretenu, par exemple, par des comices tels qu'ils existent déjà dans le domaine agro-pastoral.

Ces mesures devraient automatiquement contribuer à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage. D'une façon générale, il semble indiqué de maintenir celui-ci sous sa forme actuelle, en veillant toutefois à empêcher des abus, tant en ce qui concerne sa durée que son coût.

En outre, pour ce qui est des inputs, il serait souhaitable que les patrons se regroupent pour l'achat des matières premières. Une telle coopération serait également envisageable au niveau de la commercialisation des produits finis, pour des métiers se prêtant à une telle expérience. Ceci nécessiterait, cependant, une certaine standardisation qui serait tout à fait concevable pour la transformation des produits agricoles.

Notons enfin que les mesures destinées à l'approvisionnement et à la commercialisation ne seront couronnées de succès que si l'on parvient à surmonter l'obstacle de la mauvaise infrastructure.

Telles sont les initiatives qui pourraient être prises dans le domaine de l'offre, initiatives risquant d'être vides de sens si elles ne s'accompagnent pas de mesures destinées à augmenter le pouvoir d'achat des ruraux.

Comme il a été souligné, la grande majorité de la clientèle informelle se compose de ruraux ne disposant que de revenus monétaires extrêmement réduits. Or, seul le numéraire peut donner lieu à une promotion socio-économique. C'est pourquoi le décideur politique devrait tout mettre en œuvre pour que ses promesses verbales se traduisent en actes concrets. Ces derniers devraient concerner à la fois la cacaoculture et la production vivrière.

Pour ce qui est de la culture d'exportation, il ne me paraît pas non plus souhaitable de multiplier les organismes d'intervention. Au contraire, il vaudrait mieux canaliser les capacités existantes, c'est-à-dire renforcer l'encadrement des planteurs, veiller à une meilleure utilisation des produits phytosanitaires et encourager la régénération des plantations. Il est évident que toutes ces initiatives ne seront efficaces que si elles s'accompagnent d'une politique de prix visant à garantir la progression du pouvoir d'achat.

Quant à l'agriculture traditionnelle, il serait souhaitable qu'elle cesse d'être un domaine mineur et qu'elle profite, au même titre que la cacaoculture, de recherches destinées à augmenter le rendement. Cependant, il faudrait éviter que tout progrès ne soit possible que grâce à des inputs relativement chers, inputs devant être achetés par la paysanne qui se voit entraînée par la dans un cercle vicieux de dépendance. Pour ce qui est des prix, il mesemble extrêmement délicat de les fixer autoritairement à un niveau inacceptable pour une grande partie des consommateurs. A mon avis, il vaudrait mieux subventionner l'agriculture de façon indirecte, en veillant tout particulièrement à accroître le rendement. Mais il serait également concevable d'élargir l'activité économique des paysans, par exemple en favorisant le petit élevage. A l'heure

actuelle, ce dernier se limite essentiellemnt à la satisfaction des besoins d'autoconsommation. L'élevage accru du petit bétail n'aurait pas seulement un effet équilibrant sur le budget familial, il permettrait également de diversifier la nourriture des ruraux et fournirait, de plus, des engrais organiques pour l'agriculture. Cependant, il faudrait tout mettre en œuvre pour que cette activité ne se développe pas au détriment de la production vivrière, comme ceci a été le cas au moment de l'introduction de la cacaoculture.

Dans l'ensemble, les mesures destinées à promouvoir le • secteur » informel devraient mettre l'accent sur la sensibilisation des ruraux aux problèmes rencontrés dans l'économie de transition dans son ensemble. Il est évident que ces mesures ne pourront être efficaces que si elles ont comme objectif de satisfaire les aspirations et des consommateurs et des producteurs. Les premiers doivent ressentir le besoin de biens et services qui sont compatibles avec leur budget, les seconds doivent éprouver le besoin d'une promotion adaptée aux réalités rurales.



Les fonctions remplies par les activités informelles en milieu rural sont multiples. Elles fournissent une contribution indispensable à la création d'emploi, présentent un terrain propice à l'accumulation productive de capital et constituent un outil de distribution de revenus. Outre ces caractéristiques économiques, les petits métiers possèdent aussi un atout considérable en ce qui concerne le maintien d'un certain équilibre social, condition indispensable pour que les populations concernées puissent assumer des évolutions inévitables, mais humainement difficiles.

Les mesures proposées ci-dessus supposent un état d'esprit quelque peu différent de celui que l'on continue à observer dans les milieux politiques, économiques et scientifiques. Toute évolution ne se produira que grâce à des moyens adaptés aux réalités économiques et sociales des pays pauvres, réalités dont les activités informelles nous donnent l'exemple le plus flagrant. En même temps, il serait nécessaire de redorer le blason de l'économie rurale. A ce propos, l'approche privilégiant les centres ruraux me paraît prometteuse.

#### CHAPITRE VIII

# LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE : DES POSSIBILITÉS A LA MESURE DES ESPÉRANCES

P

#### J.-P. LACHAUD (\*)

Depuis quelques années, l'appréhension du secteur informel en tant qu'élément fondamental de la transition économique des pays en développement, s'affirme progressivement.

L'analyse précédente a montré dans quelle mesure les activités informelles avaient la capacité de répondre aux impératifs du développement compte tenu de leurs potentialités en matière d'emploi, d'accumulation du capital, de distribution des revenus et de satisfaction des besoins de base.

Par ailleurs les responsables de la politique économique manifestent un intérêt croissant à l'égard de cette question. Dans les années 1960, les différents plans de développement (1) évoquaient le rôle que l'« artisanat » était susceptible de jouer dans le pro-

<sup>(\*)</sup> Maître de conférences à l'Université de Bordeaux 1, consultant au Bureau international du travail.

<sup>(1)</sup> On trouve de nombreux exemples en Afrique. Mais le cas du Rwanda est assez typique à cet égard. Le plan intérimaire d'urgence (1967-1970) s'elforçait de « définir une politique nouvelle de l'artisanat » ayant pour objectif : (i) la création d'un Office national des métiers; (ii) l'animation de l'artisanat par des « assistants de promotion artisanale »; (iii) la création de Centres de perfectionnement des métiers et des Centres d'artisanat communaux; (iv) l'amélioration de la formation professionnelle; (v) la mise en place d'un crédit à l'artisanat. En fait, jusqu'en 1979, il n'y a eu aucune réalisation puisque le second Plan quinquennal (1977-1981) reprend les mêmes objectifs. Voir, ministère du Plan, République Rwandaise, 1967 et 1977.

esss se Eco Po Sel86

AFRIQUE NOIRE

13

Sous la direction de

MARC PENOUIL ET JEAN-PIERRE LACHAUD

CENTRE D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

# LE DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ

LES ACTIVITÉS INFORMELLES EN AFRIQUE

EDITIONS A. PEDONE
13, Rue Soufflot, 13
PARIS